

Mairie de Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/1879-resto-du-coeur-saison-d-hiver-2009>

Resto du coeur - saison d'hiver 2009-2010

- Châteaubriant - Associations diverses - Restau du coeur -

Date de parution : 21 novembre 2001

Date de mise en ligne : dimanche 6 décembre 2009

Mise à jour le : dimanche 18 avril 2010

Description :

Inscriptions en hausse La Campagne d'hiver des Restos du Coeur débute le mardi 1er décembre 2009. Avec, comme tous les hivers, deux distributions par semaine, les mardis et vendredis de 9 h à 11 h à l'ancien foirail, avenue Quentin Miglioretti à Châteaubriant. (...)

Journal La Mée Châteaubriant

Sommaire

- [Inscriptions en hausse](#)
- [Les inscriptions](#)
- [L'Aide à la Personne](#)
- [L'Aide Alimentaire](#)
- [Les chiffres](#)
- [Aide par le travail](#)
- [L'amendement Canard](#)

Ecrit le 2 décembre 2009

Inscriptions en hausse



Resto du c [Cliquer pour agrandir](#)

La Campagne d'hiver des Restos du Coeur débute le mardi 1er décembre 2009. Avec, comme tous les hivers, deux distributions par semaine, les mardis et vendredis de 9 h à 11 h à l'ancien foirail, avenue Quentin Miglioretti à Châteaubriant. Les inscriptions des personnes accueillies ont déjà commencé et continueront jusqu'à la fin de la saison, aux heures de distribution.

Les inscriptions

L'inscription est toujours une étape difficile à franchir. Pour que l'aide alimentaire puisse être distribuée en priorité aux plus démunis, des pièces justificatives sont à produire, entre autres, avis d'imposition, source des revenus, etc... C'est une intrusion dans la vie de ceux qui sont dans le besoin. Les bénévoles (qui travaillent en binôme) savent les réconforter, les rassurer, et leur expliquer le bien fondé de ces demandes.

Si les ressources sont inférieures à un barème propre aux Restos du Coeur, et très proche du RSA (ex RMI), la famille est acceptée, les bénévoles profitent de ces instants pour échanger, et soutenir ces familles dans leur recherche d'emploi.

L'Aide à la Personne

Il ne faut pas oublier que les Restos du Coeur ont élargi leurs objectifs depuis quelques années. En plus de l'aide alimentaire, ils assurent une Aide à la Personne. Au Centre des Restos de Châteaubriant, les personnes qui se présentent sont accueillies chaleureusement avec une boisson chaude et une viennoiserie, le temps de se poser un

peu. Elles trouvent également à leur disposition : douche, machine à laver, sèche linge, jeux pour les petits, bibliothèque, aide à la gestion des factures EDF, psychologue (tous les 15 jours) et, cette année, une coiffeuse (très appréciée) a rejoint l'équipe des bénévoles.

L'accès à la piscine est gratuit pour les Castelbriantais dans le besoin. Une séance cinéma a lieu tous les 15 jours, et les jeunes enfants reçoivent un jouet pour Noël.

L'Aide Alimentaire

L'aide alimentaire permet à chaque famille de bénéficier de lait, yaourts, fromage, fruits, légumes, conserves, et viande (surgelée). Une grande partie des approvisionnements vient des Restos de Nantes.

Localement, plusieurs fois par semaine, quatre équipes de bénévoles se relaient pour effectuer « la ramasse » : avec le camion des Restos du coeur ils font le tour des commerces de la ville. « *Nous sommes très reconnaissants aux boulangers castelbriantais de nous approvisionner en pain de la veille et aux grandes surfaces castelbriantaises de nous fournir en légumes, salades, ainsi qu'en produits laitiers et produits élaborés à la date limite de fraîcheur. Nous remercions également les entreprises agro-alimentaires de Châteaubriant et de St Mars la Jaille qui nous donnent ponctuellement un supplément en viande (boeuf ou volaille) lorsque les réserves s'épuisent* » explique Lydia Renou-Jolly. Un jardinier de Soudan a fourni 2.5 tonnes de légumes.

Les habitants du secteur de Châteaubriant se sont montrés généreux à la collecte locale d'octobre. « *Nous avons collecté 3,613 tonnes de marchandises contre 2,915 t en octobre 2008. C'est très réconfortant pour les bénévoles de se sentir soutenus dans leur action contre la précarité* » se réjouit Yvette Bourdaud.

Des communes participent également à cette action. « *La municipalité castelbriantaise met des locaux rationnels à notre disposition, et assure leur entretien. Quelques communes du secteur accordent une subvention aux Restos du Coeur* ».

Si la plupart des personnes accueillies viennent de Châteaubriant, d'autres viennent de Ruffigné, Sion, St Aubin, Louisfert, St Vincent, Issé, Moisdon, Erbray, Soudan, Villepôt, etc... « *Nous lançons un appel à toutes les communes du secteur, pour qu'elles fassent un geste, et nous remercions celles qui nous ont déjà versé une subvention* ».

Les chiffres

« *Nous avons un réel besoin de toute cette générosité* ». Au cours de l'inter-campagne (avril-novembre 2009), les Restos ont accueilli 70 familles (au lieu de 40 l'année précédente). « *L'hiver dernier, 205 familles étaient inscrites (soit 590 personnes) pour bénéficier du soutien de l'Association créée par Coluche. C'est considérable* »

« *Dans ces familles 1/3 étaient monoparentales. 50 % des personnes étaient des mineurs (ados, enfants, bébés). Statistiquement : 7% d'entre elles étaient aux Restos depuis plus de 3 ans, ce qui signifie que 93 % des familles avaient réussi à se réinsérer, c'est très positif* » dit Renée Terrien. Mais les résultats seront-ils aussi positifs l'hiver prochain, avec la progression du chômage et de la précarité que nous connaissons ? « *Pendant l'inter-campagne d'été, nous avons accueilli une centaine de familles (soit 259 personnes), les barèmes pour les inscriptions sont pourtant plus bas l'été que l'hiver* ».

Avec la crise qui s'amplifie, l'équipe de 65 bénévoles s'est mobilisée autour de Renée Terrien, la responsable du centre de Châteaubriant. L'équipe est stable en nombre, mais les Restos sont toujours demandeurs de nouveaux bénévoles pour aider à l'accueil, la distribution, la ramasse, le tri des produits de la ramasse, les inscriptions, le ménage etc.... « *Certains bénévoles sont mobilisés 6 jours sur sept, nous souhaiterions faire un roulement* ».

Restau du coeur, rue Quentin Miglioretti - ouvert les mardis et vendredis 9-11 h

[\[fleche\] Haut de page](#)

Aide par le travail

Pour aider les personnes en difficulté, rien de tel que de leur donner du travail. L'ACPM est toujours à la recherche de chantiers, que ce soit pour une heure, dix heures ou davantage. S'adresser au 14 rue des Vauzelles à Châteaubriant (tél 02 40 28 09 70) ou <http://www.acpm44.fr>

[\[fleche\] Haut de page](#)

L'amendement Canard

Une personne célibataire, ayant un contrat d'avenir, sur la base de 26 heures hebdomadaires, perçoit à ce titre 780 euros/mois, niveau de revenu lui donnant droit à la CMU et à une allocation logement de 280 euros mensuels.

Depuis la mis en place du RSA, ça change :

– Un supplément de revenu de 100 euros par mois

– Un revenu qui dépasse le seuil pour bénéficier de la CMU... donc plus de CMU (couverture maladie universelle), et l'obligation de souscrire une mutuelle (dont la couverture est imparfaite)

– Le montant de l'allocation logement, calculé sur les revenus de l'année précédente, baisse de 140 Euros.

Résultat : une perte de 40 Euros/mois. Un coup de fil du Canard Enchaîné au cabinet de Martin Hirsch, haut commissaire aux solidarités actives, reçoit cette réponse : « *Oui, c'est un effet direct de la réforme* ». C'est fâcheux car le RSA a pour but d'améliorer les revenus des travailleurs pauvres. Martin Hirsch l'a dit et répété : « *Le RSA c'est toujours un gain, un gain net, on ne reprend pas d'une main ce qu'on vous donne de l'autre* »

Lundi 23 novembre, Martin Hirsch a annoncé une instruction aux caisses d'allocations familiales pour que les personnes qui étaient en contrat aidé avant le RSA gardent les mêmes allocations logement. Un amendement serait en préparation à la loi de Finances.